

<p align="center">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CIAS USSES ET RHONE</p> <p align="center">Séance du 12 Avril 2017</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 17 Présents : 11 Absents : 6 Pouvoirs : 0 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Nul : 0 Abstentions : 0</p> <p>Délibération : CA - 05bis/2017</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le douze avril à dix huit heures trente, le Conseil d'Administration Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'animation de l'EHPAD à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT</p> <p>Date de convocation : 10 avril 2017</p> <p>Présents : Mesdames Carole BRETON, Carine LAVAL, Martine VEYRAT, Claude STOUBENFOLLE, Marie-Chantal FIGUET, Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Joseph TRAVAIL, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Jean-Pierre LONG, Marc COUZON,</p> <p>Pouvoirs : Absents excusés : Mesdames Marthe CUTELLE, Anne-Marie BAILLEUL, Marie-Antoinette SIMON, Céline FILET, Martine FONTE M. Paul COTTERLAZ-RANNARD</p> <p>M. Jean-Pierre LONG est désigné secrétaire de séance</p>

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2016 (annule et remplace la délibération CA – 05/2017 précédente pour erreur de plume)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Vice-Président informe les membres du CIAS que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2016 ont été réalisées par le Trésorier de Frangy et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val des Ussets. Monsieur le Vice-Président précise que le trésorier a transmis au CIAS son compte de gestion avant le 1^{er} juin, comme la loi lui en fait l'obligation.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du CIAS et du compte de gestion du trésorier ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

ADOpte, à l'unanimité, le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2016 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



**Pour Extrait Conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
André-Gilles CHATAGNAT**

